

## Services-a-domicile.fr


### LE CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Cesu Bancaire

Cesu Préfinancé

#### SOMMAIRE :

- |                            |                           |                         |
|----------------------------|---------------------------|-------------------------|
| 1. Avantages fiscaux       | 8. Le cesu RH             | 15. La fiche de paie    |
| 2. Avantages sociaux       | 9. Date de péremption     | 16. Formation           |
| 3. Description du cesu     | 10. L'affiliation au cesu | 17. Le Cesu associatif  |
| 4. Le volet social du cesu | 11. La CCN 3180           | 18. Liste des services  |
| 5. Où acheter des cesu?    | 12. Le contrat de travail | 19. Les sites cesu      |
| 6. Le cesu bancaire        | 13. Licenciement          | 20. L'actualité du cesu |
| 7. Le cesu préfinancé      | 14. Quel salaire?         | 21. Vos questions       |

### POUR TOUT SAVOIR SUR LE "CESU", LE CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL ET LES AVANTAGES DES SERVICES À DOMICILE

Chaque année, vous pouvez déduire de votre impôt final la moitié des sommes versées et alléger encore vos dépenses et vos démarches par le CESU..

#### I. LES AVANTAGES FISCAUX ET SOCIAUX EN VOTRE FAVEUR (AVEC OU SANS CESU)

Les particuliers qui ont recours aux services à la personne via la plateforme services-à-domicile.fr ou tout organisme bénéficiant d'un agrément préfectoral - association ou entreprise - bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu (article 199 sexdecies du Code général des impôts), ainsi que d'un allègement des cotisations sociales et contributions et de la possibilité d'utiliser le cesu (c'est à dire le chèque emploi service universel), le chèque emploi services et le titre emploi services (TES et CES). Ou encore le chèque service préfinancé.

Edit : Le cesu n'est pas obligatoire pour bénéficier des avantages. La facilité des démarches, la réduction d'impôt, les allègements de charges sont accessibles à la seule condition que l'organisme recruteur soit agréé. Cet organisme se substitue alors au cesu, qu'il n'est même plus la peine d'aller acheter. Les services à domicile sont accessibles à tous, et pour les personnes non imposables, la réduction d'impôt se transforme en crédit d'impôt (depuis 2007).

##### 1. LA RÉDUCTION D'IMPÔT

###### A. Qui peut en bénéficier ?

La réduction d'impôt concerne les personnes assujetties à l'impôt sur le revenu, domiciliées en France, et qui, dans l'année, ont supporté des dépenses au titre :

- de la rémunération d'un employé de maison;
- de toutes les sommes facturées par la ou les sociétés de services à domicile agréées.

Les personnes non imposables bénéficient d'un **crédit d'impôt** (sous conditions), qui leur permet de bénéficier des mêmes tarifs (allégés de 50%) que les personnes imposables.



**B. Quel est le montant de cette réduction d'impôt ?**

La réduction (ou crédit, selon le cas) d'impôt est calculée au taux de 50 % sur la totalité des dépenses supportées par le particulier (salaire net versé, cotisations sociales salariales et patronales, frais de gestion facturés par l'organisme le cas échéant). Le montant du plafond des dépenses éligibles est de 12000e (pour les dépenses engagées depuis le 1er janvier 2005), soit une réduction de 6000e\* au maximum.

**C. Quelles sont les obligations du contribuable ?**

Pour bénéficier de la réduction d'impôt, le particulier doit inscrire dans sa déclaration de revenus les sommes dépensées et joindre l'attestation fiscale annuelle délivrée par nos services. Vous devrez conserver à fin de contrôle vos factures, qui précisent les dates et durées des interventions.

Important : Ce sont les sommes réellement dépensées qui doivent être annoncées dans votre déclaration de revenus à ligne DF (DG pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité et les bénéficiaires de l'Allocation d'éducation spéciale) du cadre 7 intitulé "Charges ouvrant droit à réduction ou à crédit d'impôt". Ces frais ne sauraient inclure des aides (AGED pour la garde d'enfants notamment), allocations, abondement d'entreprise, etc. Si par exemple vous avez réglé des prestations à l'aide de cesu préfinancés, la partie abondée par votre entreprise, que vous n'avez donc pas payée, ne peut faire l'objet d'une réduction d'impôt.

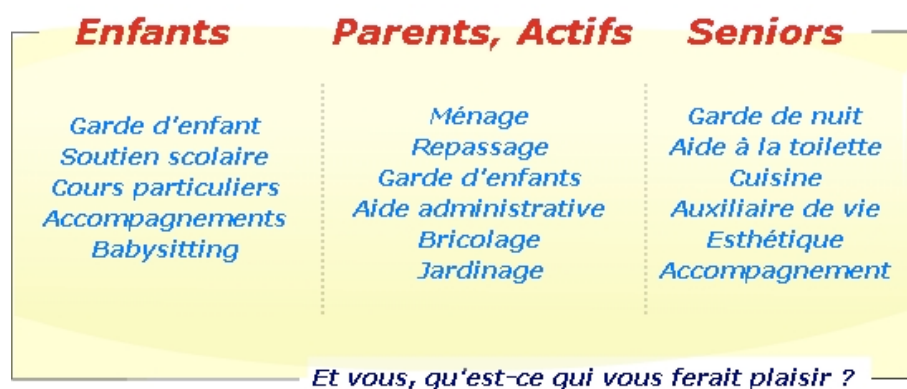
Ce plafond de 12000 euros peut être augmenté de 1500e par enfant à charge ou par personne membre du foyer fiscal âgée de plus de 65 ans (sans pouvoir excéder 15000e), soit une réduction maximale de 7500e par an.

La réduction d'impôt s'impute sur le montant de l'impôt sur le revenu, ou s'effectue sous forme de remboursement dans le cas du crédit d'impôt. À noter qu'ouvrent droit à une réduction fiscale limitée les prestations suivantes :

- les prestations dites « hommes toutes mains », dispensées par une entreprise agréée, n'ouvrent droit à la réduction d'impôt que si elles sont effectuées dans le cadre d'un abonnement mensuel résiliable sous préavis de deux mois et si la prestation ne dépasse pas deux heures. L'abonnement peut néanmoins inclure des prestations complémentaires n'ouvrant pas droit à avantage fiscal. Le montant de la réduction d'impôt est plafonné à 500e\*;
- ce montant pour le service d'assistance informatique et internet à domicile est plafonné à 1000e\*;
- la réduction des interventions de petits travaux de jardinage des particuliers est plafonnée à 1500e\*.

\*par an et par foyer fiscal

Dossier en cours d'actualisation : **Les exonérations de charges pour les entreprises et les particuliers**



**Avec le chèque emploi service, tous les services à la personne sont à votre portée, facilement, à moindre coût et dans les meilleures conditions professionnelles puisqu'il n'est accepté que par les organismes agréés par l'état.**

[Retour au menu](#)

## 2. LES AVANTAGES SOCIAUX

La loi du 26 juillet 2005 prévoit également un allègement des cotisations et contributions sociales (CSG, CRDS) dues au titre des rémunérations des salariés du particulier employeur (nommées parfois "charges urssaf" du nom de l'organisme de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales - U.R.S.S.A.F.) :

- soit sur une assiette forfaitaire horaire égale à la valeur du SMIC, quel que soit le montant de la rémunération ;
- soit sur la valeur réelle des rémunérations avec un abattement de 15 points sur les cotisations patronales de Sécurité sociale.

Les personnes âgées de 60 ans au moins peuvent bénéficier d'exonérations importantes sur ces charges.

L'avantage social le plus direct reste le service à domicile en lui-même, le cesu permet en effet d'accéder à la gamme complète des services: femmes de ménage, repassage, soutien scolaire, garde d'enfants, cours particuliers, services informatiques, gardiennage, services aux animaux, bricolage, jardinage, cuisine (préparation culinaires et chefs cuisiniers à domicile), aide administrative, livraison de courses, aide au déménagement, petits travaux, aide aux personnes âgées, etc. - Avec les avantages de qualité, de simplification des démarches, des tarifs, du suivi et de la garantie de continuité des services... Le Cesu préfinancé est réellement avantageux car il est abondé par l'entreprise (voir cesu préfinancé), le cesu est en fait un modèle, qui peut avantageusement être remplacé par l'œuvre d'une société de recrutement de personnel pour un service plus professionnel et plus facile : vous n'avez alors même plus à envoyer le volet social à l'URSSAF ni à recevoir de courriers (factures notamment) : l'organisme recrute le personnel, effectue les démarches à votre place et devient l'interlocuteur unique des organismes d'état (comme l'URSSAF). Cette option permet de sécuriser les services à domicile, puisque l'organisme peut rendre compte de tout état administratif ou tarifaire à tout moment : en cas de démission ou d'absence de l'intervenant, en cas de casse d'objet, etc. Il en va autrement avec l'urssaf, qui n'envoie pas de contrat de travail par exemple. Dans le cas de l'emploi direct (de particulier à particulier, sans assistance administrative), il faut donc en rédiger un.

[Retour au menu](#)

## II. Description du CESU

### Voici le schéma de fonctionnement du Chéquier Universel



Le chèque emploi est composé de deux volets, l'un destiné à la rémunération du prestataire,

l'autre destiné à informer l'organisme URSSAF de vos coordonnées pour calculer les cotisations sociales. Il représente en soi un contrat entre l'employeur et son employé, de façon simplifiée (il reste cependant à en définir les clauses par écrit). **C'est simple, en payant une société de services agréée avec le cesu, vous n'avez qu'à vous laisser servir et profiter de tous les avantages** de ce "délestage" total de toute charge administrative ou comptable. De plus, le CESU est une véritable protection pour vous et le salarié en cas d'accident du travail. Il n'est pas contraignant, puisqu'il peut être utilisé pour un emploi ponctuel.

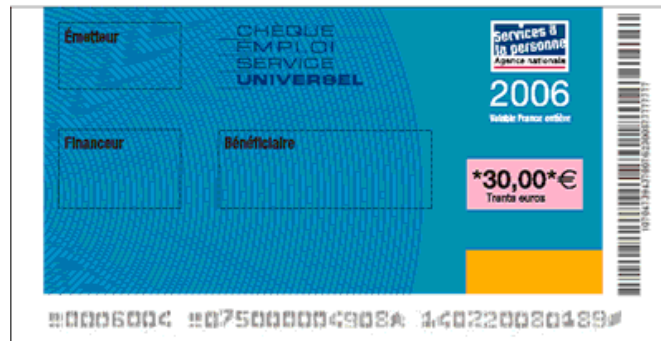
Le cesu peut soit vous être proposé par votre banque, c'est le cesu bancaire. Soit le cesu vous est proposé par votre employeur, il a l'avantage d'être prépayé en partie ou en totalité, c'est le cesu préfinancé.



[Retour au menu](#)

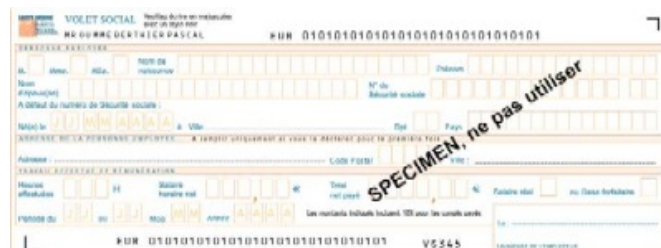
## LE VOLET SOCIAL

Dans le cas de l'emploi direct uniquement, le volet social est obligatoire et à envoyer aux services de l'URSSAF, par le CNCESU, à la fin de chaque mois pendant lequel votre salarié a travaillé. Le volet social comprend vos coordonnées bancaires, il vous permet ainsi un prélèvement automatique des charges sociales. Avec un organisme mandataire, vous restez l'employeur et pouvez continuer à utiliser le volet social, si vous le désirez. Ce n'est alors pas obligatoire.



**Voici un spécimen du chèque emploi-service et dessous, le volet social.**

Pour tout comprendre sur la réduction de votre impôt offerte par l'usage des services à la personne, n'hésitez pas à nous contacter en remplissant le formulaire de contact. Pour en savoir plus sur le mode de fonctionnement du CESU, vous pouvez nous contacter ou aller directement sur le site de référence, celui de l'URSSAF : [cesu.urssaf.fr](http://cesu.urssaf.fr). Le site de l'ANSP pourra compléter vos informations. Pour tout ce qui concerne le recouvrement des sommes, notez que c'est le CR-CESU qui s'en charge. Il existe aussi un service payant : le 3211, numéro d'informations sur les services de proximité.



**PUBLIER UN COMMENTAIRE**


**LIRE LES COMMENTAIRES**

[Retour au menu](#)





Editer cette page



**Besoin d'un service ?**  
**Les conseillers en Aide à Domicile et Services à la Personne vous répondent au 01 42 29 74 48 (prix d'un appel local, sans surcoût) du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.**

Que recherchez-vous ?

Recherche

#### Service domicile par métiers

**Services de l'agrément simple** : Garde d'enfants - Femme de ménage - Gouvernante de maison - Soutien scolaire et cours particuliers - Informatique - Bricolage - Jardinage - Déménagement - Gardiennage - Montage de meubles - Assistance administrative - Préparation de repas, courses et cuisine

**Services de l'agrément qualité** : Aides humaines et financières à la personne malade, âgée, handicapée - Auxiliaire de vie - Garde de nuit

**Services hors agrément** : Coiffure à domicile - Couture à domicile - Diagnostic immobilier - Travaux du bâtiment

#### Liens internes sur les services à la personne

Services à domicile - Chèque Emploi Service - Cesu : mode d'emploi - Tarif - Devis - Offres d'emploi - Recrutement - Aide à domicile - ANSP - 3211 - La Franchise d'aide à domicile - Comprendre les services à la Personne

#### Tout sur le CESU

Le Chèque Emploi Service Universel - Femme de ménage cesu - cesu garde d'enfant - cesu déménagement - cesu bancaire ou cesu préfinancé ? - cesu & urssaf - où acheter le cesu ? - sites du cesu - validité du cesu - affiliation urssaf - mettre en place le cesu en entreprise - annuaire - FAQ & annonces



© 2005 - 2008 Services-a-domicile.fr

\*\*\*\*\*

Haut de page